



OBJET Convention de mise à disposition de la Police de la Balme de Sillingy

Réf. 2017 - 18

- feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 avril 2017
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Christelle COMBET, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX

Représentés : Néant

Absents : Jean-Philippe TAVARES.

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle MINARD

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 11

Rapporteur Christophe GUITTON

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1983 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu la saisine de la CAP du 18 mai 2017,

Constatant que l'absence de police municipale à Nonglard entraîne l'impossibilité de réaliser certaines tâches de police,

Sachant que La Balme de Sillingy a une Police Municipale déjà mise à disposition d'autres communes de la Communauté de communes Fier et Usses,

Vu le projet de convention de mise à disposition des trois policiers municipaux de La Balme, pour une quotité de travail égale à une intervention par semaine de deux heures d'une équipe de deux policiers municipaux sur demande de monsieur le Maire,

Sachant que le coût a été évalué 1409.81 € par an pour 1 heure d'équipe par semaine,

Il est proposé au Conseil Municipal

-d'autoriser monsieur le Maire à signer la dite convention.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Se sont opposés : Laurence NIQUET, François FOSSOUX

Se sont abstenus : Marie-Noëlle MINARD

Ont voté pour : les autres conseillers



OBJET Convention de mise à disposition de la Police de la Balme de Sillingy

Réf. 2017 - 18

- feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 avril 2017
A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Thierry DUFOUR		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Bénédicte VIVIANI		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 6 avril 2017

Date d'affichage : 12 avril 2017

A Nonglard le 12 avril 2017

Fait et délibéré le 11 avril 2017

Pour extrait conforme

Le Maire, Christophe GUITTON



Acte télétransmis en Préfecture le 12 avril 2017